



Informations relatives au développement durable pour abrdn Liquidity Fund (Lux) - US Dollar Fund

Ce document vous fournit un résumé des informations relatives au développement durable disponibles sur notre site web à propos de ce produit financier. Il est préparé en relation avec l'article 10 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations sur la finance durable. Les informations divulguées sont requises par la loi pour vous aider à comprendre les caractéristiques et/ou les objectifs de durabilité et les risques de ce produit financier.

Date de publication: 2023-12-15

Identifiant d'entité juridique 549300F7O2ZU8OXKB914

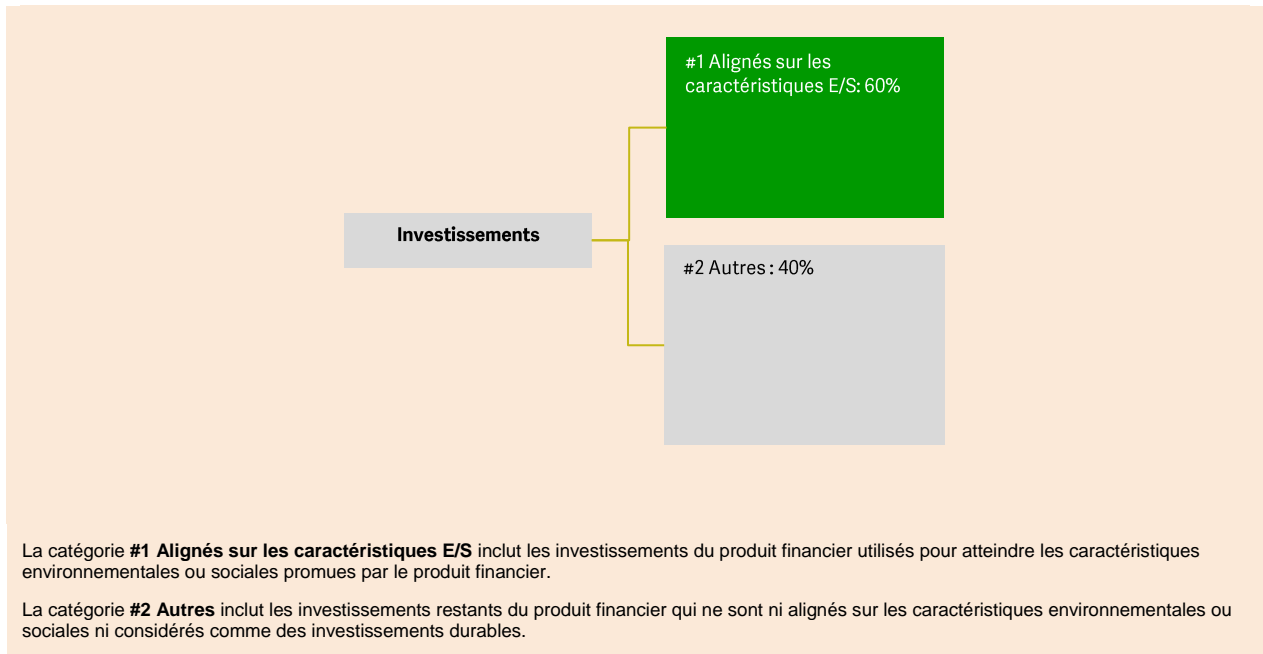
Résumé	<p>Le Fonds est soumis à l'article 8 du Règlement de l'Union européenne (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et, par conséquent, il promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.</p> <p>En accord avec les critères du SFDR pour les investissements durables (contribution positive de l'activité économique, pas de préjudice significatif de l'investissement et bonne gouvernance par la société bénéficiaire de l'investissement), abrdn a développé une approche pour identifier les investissements durables, dont la méthodologie est détaillée dans les questions-réponses ci-dessous. Ce Fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables.</p> <p>Le Fonds ne s'est pas fixé de proportion minimale d'investissements durables dans des activités économiques alignées sur la Taxonomie, y compris des activités liées à l'énergie nucléaire ou aux gaz fossiles alignées sur la Taxonomie.</p> <p>L'objectif du Fonds est de préserver le capital et de fournir de la liquidité tout en générant un rendement comparable aux taux du marché monétaire de court terme en vigueur pour lesquels le SOFR a été choisi comme indice de référence.</p> <p>Le Fonds investit dans des instruments du marché monétaire de haute qualité libellés en dollars américains afin de générer un rendement constant comparable aux taux du marché monétaire de court terme en vigueur. L'investissement dans les actifs du Fonds suivra l'approche d'investissement abrdn Liquidity U.S. Dollar Fund (l'« Approche d'investissement ») qui est publiée à l'adresse www.abrdn.com dans la rubrique Fund Centre.</p> <p>Aucun indice de référence n'est utilisé pour constituer le portefeuille ou comme base pour fixer des contraintes de risque dans le cadre de la gestion du Fonds.</p> <p>Le portefeuille repose sur notre approche de gestion active bien établie, laquelle est adaptée à son environnement global et combine des considérations fondamentales et environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en matière de décisions quant à nos titres individuels, des secteurs et de construction de portefeuille « top-down ». L'évaluation de la durabilité d'une entreprise repose sur des modèles de notation exclusifs et sur un cadre ESG profondément intégré utilisant des ressources des équipes centrales et Revenus fixes.</p> <p>Le Fonds :</p> <ul style="list-style-type: none">• exclura les émetteurs n'appliquant pas les pratiques commerciales ESG. Il y parvient en recourant à un ensemble d'exclusions qui identifient les activités commerciales controversées et les émetteurs à la traîne en matière d'ESG, c'est-à-dire celles qui sont mal notées en raison de leur gestion des risques ESG au sein de leurs activités.• s'engagera auprès des entreprises pour obtenir un aperçu prospectif de la gestion des risques et des opportunités ESG et influencer activement la gestion de ces facteurs conformément aux normes de bonnes pratiques.• visera une note MSCI ESG d'au moins AA. <p>Le Fonds a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Générer un rendement constant comparable aux taux du marché monétaire de court terme en vigueur en suivant notre approche de gestion active de la sélection des titres adaptée à l'environnement global.• Tirer parti de notre engagement actif auprès des entreprises, par le biais duquel nous les encourageons à faire évoluer favorablement leurs pratiques.• Constituer un portefeuille qui investit dans des entreprises appliquant de solides pratiques ESG.• Tirer parti du soutien et des connaissances de notre vaste équipe dédiée aux titres à revenu fixe et de nos ressources spécialisées ESG intégrées. <p>Nos analystes crédit appliquent une notation de risque ESG (faible, moyen ou élevé) (un niveau faible est préférable) à chaque émetteur. Celle-ci est spécifique au profil de crédit et représente l'impact que nous pensons que les risques ESG sont susceptibles d'avoir sur la qualité de crédit de l'émetteur aujourd'hui et à l'avenir. Le principal domaine d'intérêt est l'importance relative des risques environnementaux et sociaux inhérents au secteur d'activité (par exemple, l'extraction, l'utilisation de l'eau, la cybersécurité) et la manière dont les entreprises gèrent ces risques, ainsi que la qualité et la durabilité de la gouvernance d'entreprise. Cette évaluation de l'importance relative est associée à un</p>
---------------	---



	<p>jugement sur le délai au cours duquel ces risques ESG peuvent avoir un impact. Notre analyste utilise un cadre de notation des risques ESG pour effectuer ces évaluations. Il s'agit d'un outil exclusif conçu pour aider à mettre à profit les connaissances et l'expertise des analystes de crédit de manière systématique afin de justifier la note globale de risque ESG (faible/moyen/élevé) attribuée aux émetteurs de dette.</p> <p>En complément, nous utilisons également nos activités d'engagement et de gérance actionnariale.</p> <p>Les éléments contraignants de la stratégie sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Engagement à ce qu'au moins 60 % des actifs soient alignés sur les caractéristiques E/S. 2. Engagement à ce que le Fonds obtienne une note MSCI ESG d'au moins AA. 3. Engagement à appliquer des exclusions binaires pour exclure les domaines d'investissement spécifiques liés au Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon thermique. 4. Engagement à exclure les 10 % d'émetteurs les moins bien notés par MSCI et qui relèvent de l'univers d'investissement du marché monétaire. 5. Engagement à exclure tout émetteur présentant un risque ESG « élevé » à l'aide de notre outil exclusif d'évaluation du risque ESG des titres à revenu fixe. <p>Ces éléments s'appliquent de manière contraignante et sur une base continue.</p> <p>La due diligence pour chaque actif détenu est détaillée dans le document d'approche d'investissement du Fonds, publié sur www.abrdn.com, dans la rubrique Fund Centre.</p> <p>Le filtrage ESG et les engagements contraignants du Fonds déterminent si les caractéristiques environnementales et sociales sont respectées et font partie de la construction globale du portefeuille. En outre, abrdn prend en compte les PIN (principales incidences négatives) dans le cadre de notre processus d'investissement pour le Fonds, qui est détaillé dans les questions et réponses ci-dessous.</p> <p>Le suivi des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds est effectué sur dossier par les gérants de fonds, par un contrôle systématique et de manière indépendante par les équipes de gouvernance ESG d'abrdn.</p> <p>abrdn a sélectionné plusieurs sources de données internes et externes servant l'objectif visé d'atteindre des caractéristiques environnementales et sociales. Dans le cadre du processus d'intégration ou de révision, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, ce qui inclut, sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence.</p> <p>Pour plus de détails sur les politiques de gérance et d'engagement, veuillez consulter le rapport de gérance d'abrdn publié sur www.abrdn.com sous Investissement durable, sous la section Gouvernance et propriété active.</p>
<p>Sans objectif d'investissement durable</p>	<p>Ce produit financier encourage les caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.</p>
<p>Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier</p>	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds a pour objectif d'investir dans des émetteurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évitent de causer des dommages graves, durables ou irrémediables ; • traitent de manière appropriée les impacts négatifs sur l'environnement et la société ; et • contribuent à offrir un niveau de vie décent à leurs parties prenantes <p>Le Fonds vise à promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales de manière globale. Ce faisant, nous ne prenons pas en compte toutes les caractéristiques pour tous les investissements, mais nous nous concentrons plutôt sur les caractéristiques les plus pertinentes pour chaque investissement en fonction de la nature des activités, des domaines d'activité et des produits et services. Cependant, à l'aide de notre cadre de recherche exclusif, nous visons à promouvoir les caractéristiques ci-dessous au sein de ce Fonds, mais un ensemble plus large de caractéristiques peut également être promu sur une base individuelle :</p> <p>Environnement – promouvoir une gestion rationnelle de l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir l'accès à une eau de qualité, la gestion des déchets et des matières premières et la prise en compte des impacts sur la biodiversité et l'environnement.</p> <p>Social – promouvoir de bonnes pratiques et de bonnes relations de travail, maximiser les gains pour la santé et la sécurité des employés, soutenir la diversité de la main-d'œuvre et entretenir des relations saines avec les communautés.</p> <p>Aucun indice de référence n'est utilisé pour constituer le portefeuille ou comme base pour fixer des contraintes de risque dans le cadre de la gestion du Fonds.</p>



<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>Le Fonds cherche à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Générer un rendement constant comparable aux taux du marché monétaire de court terme en vigueur en suivant notre approche de gestion active de la sélection des titres adaptée à l'environnement global. • Tirer parti de notre engagement actif auprès des entreprises, par le biais duquel nous les encourageons à faire évoluer favorablement leurs pratiques. • Constituer un portefeuille qui investit dans des émetteurs appliquant de bonnes pratiques ESG. • Tirer parti du soutien et des connaissances de notre vaste équipe dédiée aux titres à revenu fixe et de nos ressources spécialisées ESG intégrées. <p>Dans le cadre de ce Fonds, la société bénéficiaire des investissements doit suivre de bonnes pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les saines structures de gestion, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale. Cela peut être démontré par le suivi de certains indicateurs PIN, par exemple la corruption, la conformité fiscale et la diversité. abrdn filtre également les investissements qui possèdent des scores de gouvernance faibles en se basant sur les scores ESG internes dans le processus d'investissement. Nos scores de gouvernance évaluent la structure de gouvernance d'une entreprise (y compris les politiques de rémunération) et la qualité et le comportement de son leadership et de sa direction. Un score faible sera généralement attribué en cas de préoccupations liées à des controverses financièrement importantes, à une mauvaise conformité fiscale ou à des problèmes de gouvernance, ou encore à un mauvais traitement des employés ou des actionnaires minoritaires.</p> <p>L'investissement doit également être conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Le non-respect ou les violations de ces normes internationales sont signalés par une controverse basée sur les événements et sont référencés dans le processus d'investissement.</p>
<p>Proportion d'investissements</p>	<p>Au moins 60 % des actifs du Fonds sont alignés sur les caractéristiques E/S. Les garanties environnementales et sociales sont obtenues en appliquant certains critères PIN, le cas échéant, à ces actifs sous-jacents. Le Fonds investit un maximum de 40 % de l'actif dans la catégorie « Autres », qui peut inclure des titres d'État et des instruments dérivés.</p>



<p>Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales</p>	<p>Première ligne Nos équipes d'investissement ont la responsabilité première de mettre en œuvre la stratégie d'investissement.</p> <p>Nos comités de gouvernance de l'investissement durable soutiennent les bureaux d'investissement en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre et la compréhension de l'environnement réglementaire.</p> <p>Deuxième ligne Risques liés à l'investissement Le département des risques liés à l'investissement d'abrdn procède à l'analyse des risques et de leur contribution globale au profil de risque du Fonds. Le code couleur (rouge, orange ou vert) des fonds ainsi que les mesures prises pour traiter les risques modérés/élevés est communiqué aux conseils d'administration et aux comités pertinents tel que requis, de façon régulière. Le département des risques liés à l'investissement entreprend également une révision annuelle des profils de risque des fonds afin de déterminer l'efficacité des limites actuelles et toute tendance potentielle à venir.</p>
---	--



	<p>Conformité La fonction de conformité d'abrdrn examine une série de documents juridiques et réglementaires des fonds pour s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations. La fonction de conformité examine également les communications marketing, y compris les documents spécifiques aux fonds et aux autres fonds, afin de s'assurer que les documents marketing et les déclarations relatives à l'ESG sont clairs, équitables et non trompeurs.</p> <p>La fonction de conformité EMEA d'abrdrn joue un rôle clé dans le contrôle des limites d'investissement liées à l'ESG et du respect des engagements contraignants des fonds qui présentent des caractéristiques environnementales ou sociales (conformément à l'article 8 du SFDR) et des fonds qui ont des objectifs d'investissement durable (conformément à l'article 9 du SFDR). Par le biais du groupe de travail Réglementation et normes ESG, la fonction Conformité communique tous les développements et nouvelles exigences en matière de réglementation aux parties prenantes pertinentes de première ligne afin de s'assurer que ces éléments soient considérés et intégrés comme il se doit à l'approche d'investissement d'abrdrn et reflétés adéquatement dans nos informations importantes. Dans ce groupe de travail, les équipes Conformité de toutes les juridictions où abrdrn opère sont représentées.</p> <p>Enfin, une équipe dédiée de surveillance et de suivi exécute un programme basé sur le risque pour fournir une assistance à la direction quant à l'efficacité des contrôles visant à assurer la conformité réglementaire. Le résultat de ces examens est rapporté aux conseils d'entités pertinents et autres forums de gouvernance, notamment le comité risque et capital, le comité d'audit de groupe et la réunion de contrôles de l'équipe de direction exécutive. Les activités d'assurance comprennent à la fois des examens thématiques des risques ou des sujets réglementaires et des examens ciblés sur des résultats réglementaires ou clients spécifiques.</p> <p>Troisième ligne La fonction d'audit interne d'abrdrn effectue des audits internes, notamment sur la mise en œuvre des règles de durabilité, dans le cadre de son programme d'audit interne.</p>
Méthodes	<p>Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, le Fonds a pour objectif d'investir dans des émetteurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none">• évitent de causer des dommages graves, durables ou irréversibles ;• traitent de manière appropriée les impacts négatifs sur l'environnement et la société ; et• contribuent à offrir un niveau de vie décent à leurs parties prenantes <p>Le Fonds vise à promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales de manière globale. Ce faisant, nous ne prenons pas en compte toutes les caractéristiques pour tous les investissements, mais nous nous concentrons plutôt sur les caractéristiques les plus pertinentes pour chaque investissement en fonction de la nature des activités, des domaines d'activité et des produits et services. Cependant, à l'aide de notre cadre de recherche exclusif, nous visons à promouvoir les caractéristiques ci-dessous au sein de ce Fonds, mais un ensemble plus large de caractéristiques peut également être promu sur une base individuelle :</p> <p>Environnement – promouvoir une gestion rationnelle de l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir l'accès à une eau de qualité, la gestion des déchets et des matières premières et la prise en compte des impacts sur la biodiversité et l'environnement.</p> <p>Social – promouvoir de bonnes pratiques et de bonnes relations de travail, maximiser les gains pour la santé et la sécurité des employés, soutenir la diversité de la main-d'œuvre et entretenir des relations saines avec les communautés.</p> <p>Aucun indice de référence n'est utilisé pour constituer le portefeuille ou comme base pour fixer des contraintes de risque dans le cadre de la gestion du Fonds. ce Fonds tient compte des PIN (principales incidences négatives) pour les facteurs de durabilité.</p> <p>Prise en compte des principales incidences négatives Oui, le Fonds s'engage à prendre en compte les PIN suivants dans son processus d'investissement, ce qui signifie qu'il y a un suivi avant et après la négociation et que chaque investissement pour le Fonds est évalué en fonction de ces facteurs afin de déterminer s'il est approprié pour le Fonds.</p> <ul style="list-style-type: none">• PIN 1 : émissions de GES (niveaux 1 et 2)• PIN 10 : violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales• PIN 14 : exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) <p>Contrôle des incidences négatives</p> <p>Avant l'investissement, abrdrn applique un certain nombre de normes et de filtres basés sur l'activité en lien avec les PIN ci-avant, y compris :</p>



- **PMNU** : Le Fonds utilise des filtrages basés sur des normes et des filtres de controverses pour exclure les entreprises susceptibles de ne pas être conformes aux normes internationales décrites dans les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains de l'ONU, ainsi que les entités publiques de pays qui enfreignent les normes.
- **Armes controversées** : le Fonds exclut les entreprises dont l'activité est liée aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes nucléaires, armes chimiques et biologiques, phosphore blanc, fragments non détectables, engins incendiaires, munitions à l'uranium appauvri ou lasers aveuglants).
- **Extraction du charbon thermique** : Le Fonds exclut les entreprises qui sont exposées au secteur des carburants fossiles au regard de la part du chiffre d'affaires réalisé dans l'extraction de charbon thermique.

abrdn applique un ensemble d'exclusions des entreprises spécifiques. Pour obtenir plus de détails sur ces critères d'exclusion et le processus global, veuillez consulter l'Approche d'investissement, qui est publiée sur www.abrdn.com dans la rubrique « Fund Centre ».

Après l'investissement, les indicateurs PIN ci-dessus sont contrôlés de la manière suivante :

- l'intensité carbone et les émissions de GES de l'entreprise sont prises en compte via notre analyse des risques de l'intégration des critères ESG.
- L'univers d'investissement est régulièrement passé au crible afin de trouver des sociétés qui sont susceptibles d'enfreindre les normes internationales décrites dans les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Après l'investissement, nous entreprenons également les activités suivantes en ce qui concerne les PIN supplémentaires :

- En fonction de la disponibilité, de la qualité et de la pertinence des données par rapport aux investissements, nous réfléchissons à la prise en compte d'indicateurs PIN supplémentaires au cas par cas.
- abrdn contrôle les indicateurs PIN via un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG en se fondant sur un score interne exclusif et des données de tiers.
- Les indicateurs de gouvernance sont contrôlés à travers nos scores de gouvernance et notre cadre de risque exclusifs, ce qui comprend la prise en considération des structures de gestion saines et de la rémunération.

Atténuation des incidences négatives

- Les indicateurs PIN non admissibles d'après les critères de pré-investissement définis sont exclus de l'univers d'investissement et ne peuvent pas être détenus par le Fonds.
- Les indicateurs PIN contrôlés après l'investissement qui échouent à un test binaire spécifique ou qui sont considérés comme supérieurs à la normale sont signalés et peuvent être retenus pour l'engagement de la société. Nous utilisons ces incidences négatives comme outil d'engagement, par exemple, si une politique qui pourrait être bénéfique n'existe pas encore, abrdn peut collaborer avec l'émetteur ou la société pour la développer, ou, lorsque les émissions de carbone sont jugées élevées, abrdn peut participer à la détermination d'un objectif et d'un plan de réduction à long terme.

Sources et traitement des données

Sources de données

Nous avons sélectionné plusieurs sources de données qui ont pour but d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales. abrdn utilise une combinaison des approches suivantes :

1. une combinaison de sources de données accessibles au public pour identifier les entreprises susceptibles de ne pas satisfaire à nos exigences de sélection, à nos évaluations DNSH ou PIN. En outre, nous utilisons des données externes pour identifier les obligations vertes et/ou sociales, ainsi que pour calculer les revenus environnementaux ou sociaux par le biais de données ou d'estimations divulguées ; et
2. à l'aide de nos propres connaissances, nous superposons la méthodologie quantitative à un certain nombre de sources de données internes, y compris des cadres de notation ESG exclusifs sur place, des scores ESG propriétaires centraux, des estimations sectorielles de contribution économique ou des données divulguées par le biais de nos propres activités d'engagement ou de recherches primaires.

Les normes techniques de réglementation de l'UE appellent les acteurs des marchés financiers à s'approvisionner en données sur la durabilité de diverses manières, y compris par des prestataires de recherche, des analyses internes, des études commandées, des informations accessibles au public et un engagement direct avec les entreprises. Les sources suivantes sont utilisées par abrdn et nos fournisseurs de données tiers pour collecter les données déclarées par l'entreprise :

- Communication directe de l'entreprise : les rapports sur le développement durable, les rapports annuels, les documents réglementaires, les sites Web des entreprises et l'engagement direct avec les représentants de l'entreprise.



- Communication indirecte de l'entreprise : les données publiées par les agences gouvernementales, les associations industrielles et commerciales et les fournisseurs de données financières.
- Communication directe avec les entreprises comme décrit ci-dessus dans Communication avec les entreprises.

Lorsque les informations importantes de l'entreprise ne sont pas disponibles, nous pouvons choisir d'utiliser des mesures estimées. Ces ensembles de données sont construits sur la base de méthodologies exclusives et s'appuient sur des données provenant d'entreprises, de pairs du marché et de l'industrie, de médias, d'ONG, d'institutions multilatérales et d'autres institutions crédibles. Nos fournisseurs tiers utilisent un large éventail d'informations dérivées de divers outils et sources, notamment :

- Sites Internet des entreprises
- Rapports annuels des entreprises et dépôts réglementaires
- Agences financières publiques et publications
- Fournisseurs de données financières
- Médias et journaux
- Rapports et sites Internet des organisations non gouvernementales (ONG)

Processus d'assurance qualité des données

Sources de données tierces

Nous veillons à ce que nos sources de données tierces suivent un processus d'assurance qualité rigoureux. L'exactitude des données et les profils des entreprises sont examinés par des pairs avant d'être finalement inclus dans les ensembles de données. En outre, nos fournisseurs de données tiers disposent d'une méthode de remontée pour les cas qui nécessitent une interprétation plus approfondie ou une mise à jour de la méthodologie pertinente.

Dans le cadre de notre processus d'intégration ou d'évaluation, nous avons mis en place plusieurs contrôles pour tester la qualité, y compris, mais sans s'y limiter, la couverture, les contrôles de validité et la cohérence. Le cadre de gouvernance des données et les modèles d'exploitation de la gestion des données de notre entreprise comprennent l'application de mesures qui permettent de profiler les données, de saisir l'historique complet et d'appliquer des règles de qualité pour contrôler les données essentielles à nos processus d'investissement. Ces services sont en outre complétés par l'existence de propriétaires et de gestionnaires de données dans l'ensemble de l'entreprise.

Pour chaque source de données externe, nous conservons des enregistrements de la proportion de données estimées (c'est-à-dire non disponibles dans les rapports de l'entreprise), et nous cherchons à minimiser cela avec des données publiées dans la mesure du possible.

Processus d'évaluation qualitative

Dans tous les cas où nous appliquons une superposition ou un aperçu qualitatif, cette analyse est suivie d'un processus rigoureux d'assurance et de contrôle qualité.

Qualité des données

Pour les évaluations qualitatives et de tiers, le pourcentage de données communiquées varie d'une exploitation à l'autre, au cas par cas, en fonction de la taille de l'entreprise et de la région dans laquelle elle se trouve. Par exemple, une grande entreprise européenne sera généralement tenue de transmettre des données en raison de la réglementation, et les estimations utilisées dans notre méthodologie seront alors limitées ou inexistantes. Toutefois, lorsque les données divulguées sont limitées, par exemple au sein de petites entreprises, il est possible que la majeure partie de la valeur de l'investissement durable provienne d'estimations. Dans la plupart des cas, il y a un mélange de données divulguées et de données estimées utilisées dans la méthodologie, généralement avec plus de données divulguées en relation avec les caractéristiques environnementales, et plus de données estimées en relation avec les caractéristiques sociales. Nous utilisons plusieurs fournisseurs de données et les données réelles et estimées disponibles varient selon les fournisseurs, mais la moyenne des données estimées est d'environ 20 %.

Limites aux méthodes et aux données

Nous reconnaissons que le fait de s'appuyer uniquement sur des données quantitatives divulguées peut être une limitation en raison des difficultés à obtenir des données cohérentes de la part des entreprises, et aussi parce que dans certaines régions, il n'y a pas d'exigences réglementaires pour divulguer de telles données. Ainsi, nous tirons également parti de nos recherches et analyses d'investissement pour compléter nos évaluations, avec des données ou évaluations estimées. Cependant, cela peut différer des données qui sont ensuite publiées dans les rapports des entreprises ou dans le cadre d'engagements.

La taxonomie de l'UE se concentre sur l'activité économique sous-jacente qui est alignée sur un objectif environnemental (ou à l'avenir social). La taxonomie de l'UE s'appuie sur l'alignement démontrable du chiffre d'affaires, des dépenses d'exploitation ou des dépenses d'investissement pour démontrer la conformité. En conséquence, abrdn a aligné sa méthode de calcul des investissements durables en vertu du SFDR à cette approche, car nous estimons que c'est la plus proche de la direction future probable de la réglementation.



Diligence raisonnable	La due diligence pour chaque actif détenu est détaillée dans le document d'approche d'investissement du Fonds, publié sur www.abrdn.com , dans notre Fund Centre .
Politiques d'engagement	<p>Propriété active</p> <p>De notre point de vue, une bonne gouvernance et une bonne gérance sont cruciales pour protéger la façon dont une entreprise est gérée et pour s'assurer qu'elle fonctionne de façon responsable en ce qui concerne ses clients, ses employés, ses actionnaires et la communauté au sens large. abrdn estime également que les marchés et les entreprises qui adoptent les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque (notamment la gestion des risques environnementaux et sociaux) sont plus à même de fournir une performance d'investissement durable à long terme.</p> <p>En tant que propriétaires d'entreprises, le processus de gestion fait naturellement partie de notre approche d'investissement, car nous cherchons à bénéficier de leur succès à long terme au nom de nos clients. Nos gestionnaires de Fonds et nos analystes rencontrent régulièrement la direction et les directeurs non exécutifs des entreprises dans lesquelles nous investissons.</p> <p>Engagement ESG</p> <p>L'engagement avec les équipes de gestion des entreprises est essentiel et fait partie intégrante de notre processus d'investissement en actions et de notre programme de gestion continue. Il nous donne une vision plus globale d'une entreprise, y compris les risques ESG actuels et futurs que l'entreprise doit gérer et les opportunités dont elle peut bénéficier. C'est aussi l'occasion pour nous de discuter des sujets de préoccupation, de partager les meilleures pratiques et d'apporter des changements positifs. Nos priorités en matière d'engagement sont établies sur la base des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• notre Score interne ESG, en combinaison avec• les résultats de la recherche bottom-up de nos équipes d'investissement dans toutes les catégories d'actifs, et• les domaines d'intérêt thématique de nos activités de gérance au niveau de l'entreprise. <p>Veuillez également consulter notre rapport de gérance publié sur www.abrdn.com sous Investissement durable.</p>
Indice de référence désigné	Ce Fonds utilise un indice de référence financier à des fins de construction de portefeuille. Celui-ci n'intègre toutefois aucun critère de durabilité et n'est pas sélectionné aux fins d'atteinte de ces caractéristiques.